

Arrêté du 5 avril 1982 relatif à l'homologation du règlement particulier du marché international des sucres blancs de Paris — Reconnaissance de la marchandise.

Mouvements Évangéliques

Témoins de Jéhovah

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	12/04/1982
Juridiction / Nature	ARRETE
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000859510

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Les bulletins de refus pour non-conformité doivent être motivés. [...]

[...] En conséquence de ses peines et soins, une commission est acquise au commissionnaire agréé près la bourse de commerce de Paris dès l'enregistrement de l'opération et quelle que soit la suite du contrat [...]

[...] contestation concernant les offres et les demandes pouvant survenir pendant les séances, le comité technique donne une délégation de pouvoirs à l'une des personnes figurant sur une liste établie par ses soins [...]

RÉFÉRENCE

ARRETE du 12 avril 1982, « Arrêté du 5 avril 1982 relatif à l'homologation du règlement particulier du marché international des sucres blancs de Paris – Reconnaissance de la marchandise. ». Disponible sur Légifrance :
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000859510> (consulté le 30 août 2026).